

Distr. RESTRICTED

CRS/2021/CRP.13

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

Caribbean regional seminar on the implementation of the Fourth International Decade for the Eradication of Colonialism: charting a dynamic course for decolonization in commencing the Fourth International Decade and in the light of the coronavirus disease (COVID-19) pandemic, through commitment to mandate, collaboration, pragmatism and agility

**Parish of St. John, Dominica
25 to 27 August 2021**

**STATEMENT BY
THE REPRESENTATIVE OF CÔTE D'IVOIRE**

MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**SEMINAIRE REGIONAL DES CARAIBES DU COMITE SPÉCIAL
CHARGÉ D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE
L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR L'OCTROI DE
L'INDÉPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX
(C₂₄)**

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

Portsmouth 26.... août 2021

A vérifier au prononcé

**Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d'abord saluer la tenue de ce séminaire régional des Caraïbes du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, (C₂₄), dans ce contexte assez particulier dû à la pandémie de la COVI-19.

Je tiens également à vous féliciter pour votre leadership exemplaire ainsi que les autres membres du Bureau du Comité spécial pour la qualité du travail abattu dans cette situation contraignante.

Ma délégation vous renouvelle son plein soutien et vous assure de son entière disponibilité à œuvrer au succès de votre mission.

Elle voudrait enfin vous prier de transmettre sa profonde gratitude au Gouvernement de la Dominique pour l'accueil chaleureux et les attentions prévenantes dont les différentes délégations sont l'objet.

Madame la Présidente,

Le séminaire du Comité spécial du C₂₄ qui nous rassemble ce jour, dans le contexte de la quatrième décennie internationale pour l'élimination du colonialisme, nous offre une excellente occasion d'examiner au cas par cas, la situation ainsi que les moyens d'améliorer les programmes d'assistance des territoires non autonomes.

C'est à cette préoccupation que répond le thème de ce séminaire régional, « ***Définir, à l'aube de la quatrième Décennie***

internationale et dans le contexte de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), un processus de décolonisation dynamique en faisant fond sur le mandat, la collaboration, le pragmatisme et l'adaptabilité ».

En effet, cette thématique apparaît pour ma délégation comme une exhortation adressée aux différentes parties prenantes à davantage d'engagement pour atteindre le but que se sont assigné les Nations Unies dans le domaine de la décolonisation.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de saluer la participation des élus locaux du Sahara marocain à ce séminaire régional comme ce fut le cas en 2018 et 2019 à Grenade.

En ce qui concerne le différend régional sur le Sahara Occidental, ma délégation voudrait réaffirmer son plein soutien au processus politique exclusivement onusien mené sous les auspices du Secrétaire général. Elle salue à cet effet, l'attachement du Maroc à ce processus politique.

Elle est d'avis que les Nations Unies constituent le cadre approprié pour la recherche d'une solution politique réaliste, pragmatique et durable qui repose sur un compromis entre les parties.

A cet égard, mon pays se réjouit des avancées obtenues dans le processus politique par l'ancien Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara Occidental, Monsieur Horst Kohler dont l'engagement déterminé a permis la tenue de deux tables rondes, respectivement en décembre 2018 et mars 2019 en Suisse, avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie et du «Polisario». Il invite par conséquent le prochain Envoyé personnel

du Secrétaire général à poursuivre l'œuvre de son prédécesseur avec la tenue d'une troisième table ronde.

Il convient de maintenir cette dynamique positive dans le même format, en vue d'approfondir le débat sur les éléments de convergence comme les parties prenantes s'y sont engagées lors des deux rencontres de Suisse.

Ma délégation est convaincue que la consolidation de cette du processus politique constitue une voie vertueuse pour une solution politique réaliste, pragmatique et durable, reposant sur le compromis, comme le recommandent les pertinentes Résolutions des Nations Unies, notamment les Résolutions 2440, 2468, 2494 et 2548 du Conseil de sécurité.

Madame la Présidente,

Ma délégation estime qu'une solution juste et durable au différend sur le Sahara Occidental, qui tire sa légitimité internationale des Résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies sera le catalyseur d'une paix pérenne dans la région du Sahara.

Cette paix tant souhaitée contribuera indubitablement à la sécurité et à la stabilité de la région du Sahel, à la redynamisation de l'Union du Maghreb Arabe ainsi qu'au renforcement de la coopération entre les Etats de la région en vue d'assurer le bien-être des populations locales.

C'est pourquoi, ma délégation voudrait réitérer son soutien à l'initiative de large autonomie du Sahara Occidental présentée par le Maroc en 2007 visant à parvenir à une solution politique négociée et mutuellement acceptable, basée sur le réalisme.

Mon pays adhère à cette solution de compromis qui est conforme au Droit international, aux Résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Par ailleurs, ma délégation voudrait noter les importants efforts déployés par le Maroc dans le cadre de son nouveau modèle de développement des provinces du Sud. Elle se réjouit à cet effet de l'essor socio-économique que connaît cette région qui est engagée dans un processus de développement inclusif, multisectoriel et durable en vue de l'autonomisation de ses habitants.

Elle note également avec satisfaction les actions substantielles menées par le Maroc visant à promouvoir les droits de l'homme dans la région du Sahara ainsi qu'à lutter contre la pandémie de la Covid-19, en favorisant un large accès des populations locales au vaccin contre la Covid-19.

Toutes ces initiatives judicieuses et crédibles témoignent de la volonté du Royaume du Maroc de renforcer la large autonomie aussi bien politique, économique, que culturelle qu'elle accorde à la région du Sahara Occidental.

Madame la Présidente,

L'aboutissement du processus politique de règlement du différend sur le Sahara occidental nécessite le maintien d'un climat de paix et le respect de leurs engagements par les différentes parties prenantes, notamment en ce qui concerne les Accords militaires et le cessez-le-feu.

Ma délégation déplore donc les récents événements survenus dans la zone de Guerguerate qui sont de nature à annihiler les efforts de paix dans la région. Elle se félicite à cet égard, de l'attachement du Maroc au respect du cessez-le-feu ainsi que de l'opération pacifique de ses Forces Armées Royales menée le 13 novembre

2020. Cette opération a en effet permis le déblocage et la restauration du trafic civil et commercial au poste frontalier de Gueguerate, conformément aux appels du Secrétaire général des Nations Unies.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait exhorter toutes les parties à une franche et fructueuse coopération, ainsi qu'à une étroite collaboration avec la MINURSO dont le rôle est essentiel dans le renforcement des dispositions sécuritaires, indispensables au succès du processus politique.

Je vous remercie.